



Lyon, le 5 août 2022

Page 1 / 1

La Région débloque plus de 350 000 € pour accompagner l'institut Bioforce qui forme aux métiers de l'humanitaire

Lors de sa dernière Commission permanente, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a voté une subvention de 353 000 euros pour Bioforce. Basé à Lyon, cet institut propose des formations spécialisées dans les métiers de l'humanitaire. Cet accompagnement régional permettra ainsi de rémunérer 30 stagiaires de l'institut et donc de contribuer à la professionnalisation des acteurs humanitaires.

Depuis 1983, l'institut Bioforce forme aux métiers de l'humanitaire et participe ainsi à la professionnalisation du secteur de la solidarité. Fondé par le Docteur Charles Mérieux en partenariat avec la Région, il s'est imposé comme l'une des références en la matière et propose des formations reconnues et certifiées. En effet, alors que les crises se multiplient sur la planète, 235 millions de personnes ont aujourd'hui besoin d'assistance humanitaire. Pour offrir à tous une aide adaptée et de qualité, Bioforce propose des formations à destination des personnes engagées dans les secteurs de la solidarité et de l'humanitaire.

La Région a ainsi décidé d'accompagner la professionnalisation du secteur et l'institut Bioforce avec une subvention de plus de 350 000 euros. Elle permettra de rémunérer 30 stagiaires au cours de leur formation au sein de l'institut.

